

Mise au point de M. VERHULST sur le rôle et l'activité du syndicat d'initiative

Certains propos tenus au sujet de réalisations de caractère touristique ont pu laisser supposer une dualité entre le syndicat d'initiative et la municipalité.

Aussi les dirigeants du syndicat d'initiative se sont émus de cet état de choses et en particulier, M. Verhulst, président du S.I.

Ce dernier pour éclairer l'opinion publique nous a demandé de bien vouloir publier ce qui suit :

1. — Le syndicat d'initiative s'intéresse uniquement au tourisme. Son rôle est de développer le tourisme par des initiatives diverses.

Mais cela, il ne peut le faire qu'en collaborant étroitement avec divers organismes officiels, tels que la municipalité, les Ponts et Chaussées, les Domaines, l'Urbanisme, etc...

Les entrepreneurs nous accordent leur confiance grâce à la caution de la municipalité.

2. — Le syndicat d'initiative est composé de membres d'opinions diverses. Il se tient en dehors de toute activité politique.

Son devoir est de travailler avec la municipalité quelle qu'elle soit.

3. — Le conseil d'administration et son président ne sont pas responsables évidemment que ses communiqués émanant du syndicat.

Toutefois, quels que soient les propos tenus, les gens qui réfléchissent un peu comprennent très bien que rien n'est réalisable sans l'appui financier de la munici-

palité et sa compréhension

Cela est valable pour tous les syndicats d'initiatives de France.

4. — Les moyens du syndicat d'initiative sont très limités. Il ne dispose que des cotisations de ses adhérents et du bénéfice réalisé par des festivités. C'est-à-dire peu de choses.

Si des travaux importants ont pu être réalisés sur la plage, par le syndicat, c'est grâce à la subvention et à la caution morale de la municipalité.

A titre d'exemple, précisons que la subvention prévue par le conseil municipal en faveur du S.I. est de 500.000 francs, à cela vient s'ajouter l'aide matérielle sous diverses formes.

Aucun S.I. n'a les avantages de celui de La Seyne.

Nous ne tenons pas du tout que des propos inconsidérés viennent troubler les bons rapports

existants entre l'administration municipale et le S.I.

5. — L'année prochaine d'importants travaux seront entrepris. Il s'agit d'installations sur la plage avec douche, cabines, waters ce qui placera la plage des Sablettes à l'avant-garde de toutes les plages du littoral méditerranéen. La municipalité a décidé de prendre ces travaux à sa charge.

Ainsi le seul mérite du syndicat d'initiative est d'éclairer la municipalité et autres administrations sur les besoins touristiques de la commune.

— x —